

BTS Contrôle des Rayonnements Ionisants et Applications Techniques de Protection

Accès à la formation

Les candidats doivent posséder les outils mathématiques de base et les éléments de physique générale correspondant à un niveau bac + 2 scientifique. Les professionnels, en particulier du CEA, sont prioritaires. En fonction des places disponibles, accès réservé aux étudiants titulaires, depuis moins d'un an : d'un DUT de MP ou HS, d'une 2^e année de licence sciences et technologies mention sciences de la matière, sciences de la terre et de l'univers, sciences de la vie, d'un BTS de physique ou de chimie, d'une classe prépa Maths spé ou d'un BTS techniques, suivant le classement aux tests d'admission.

Formation(s) requise(s) :

- BTS Chimiste
- BTS Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire
- DUT Hygiène sécurité environnement
- DUT Mesures physiques option matériaux et contrôles physico-chimiques
- DUT Mesures physiques option techniques instrumentales
- Physico-métallographe de laboratoire (assimilé BTS)

Descriptif

Ce diplôme préparé au Centre d'études nucléaires de Cadarache forme des spécialistes de la radioprotection. Ils assurent des responsabilités dans le domaine de la surveillance et du contrôle des rayonnements.

Ils sont chargés de la mise en oeuvre de toutes les techniques relatives au contrôle des rayonnements et de la protection contre l'irradiation et la contamination.

Débouchés dans l'industrie nucléaire et dans les laboratoires utilisant des radioéléments : Commissariat à l'énergie atomique, EDF, Areva, centrales nucléaires, centres hospitaliers, sociétés d'assainissement radioactif.

Poursuite d'études

Le titulaire du BTS peut poursuivre en licence professionnelle 3D Métiers de la déconstruction, des déchets, de la dépollution.

Débouchés

Exemples de métiers accessibles :

- Technicien(enne) nucléaire